



Le site internet
labuisse.fr



L'application
Politeia France



La page Facebook
Ville de La Buisse

N° 48
Mars 2021

L'Actualité Municipale

PERSONNES ÂGÉES, HANDICAPÉES OU EN PERTE D'AUTONOMIE : LE SERVICE D'AIDE À DOMICILE VOUS SOUTIEN DANS LES ACTES DE LA VIE QUOTIDIENNE

La Communauté du Pays Voironnais met à disposition des retraités ou des personnes âgées en perte d'autonomie un service d'aide et d'accompagnement à domicile – l'ADPAH – dont plus de 1 200 habitants du territoire ont bénéficié en 2020.

Selon le niveau de perte d'autonomie et la nature des tâches à réaliser, le service propose 2 offres différentes, adaptées au plus près des besoins. Le service peut intervenir 7 jours sur 7 (jours fériés compris), de 7h30 à 20h.

Les auxiliaires de vie de l'ADPAH interviennent dans tous les aspects de la vie quotidienne : travaux ménagers, courses, préparation et aide aux repas, aide administrative, aide aux déplacements, aide à la toilette, etc. Elles sont à l'écoute de la personne aidée et assurent une présence chaleureuse et rassurante.

Un suivi personnalisé et réactif est assuré par des encadrants professionnels via des visites à domicile et une coordination étroite avec les autres professionnels. La continuité du service est également assurée en cas d'absence de l'intervenant. Les familles peuvent suivre à tout moment le planning d'intervention chez leur proche, via une interface internet et mobile.



Les prestations réalisées par l'ADPAH peuvent bénéficier de financements par les caisses de retraite ou le Conseil Général (APA, PCH...), et elles ouvrent également le droit à des réductions fiscales.

Enfin, le service propose, en complément de son offre habituelle, des sorties loisirs et culturelles, des ateliers de sensibilisation aux outils numériques, ainsi que des animations collectives pour des personnes présentant des troubles cognitifs.

Pour tout renseignement : Tél. 04 76 32 74 30 ou adpah@paysvoironnais.com

RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 27 MARS POUR L'OPÉRATION « VAGUE PROPRE »

Venez nombreux, petits et grands, participer au ramassage des déchets sauvages dans les espaces publics de notre commune.

Rendez-vous à 9h devant la mairie. Des équipes seront constituées et réparties sur différents secteurs de la commune. Prenez avec vous des sacs de réemploi de grande contenance, des gants et un gilet jaune pour votre sécurité.

Ensemble, faisons déferler une grande vague propre sur La Buisse.

FÊTE DU VILLAGE 2021 : ENCORE RATÉ !

Cette année encore, la Fête du Village ne pourra avoir lieu comme prévu le samedi 27 mars.

Certaines des animations programmées pour cette occasion sont reportées à la Fête de l'Été, organisée par le Comité des Fêtes et qui doit se dérouler le samedi 12 juin (on croise les doigts).

Il s'agit des animations pompiers, stand maquillage, atterrissage de delta et parapentes, démo danse, boum déguisée pour les enfants et animations cirque.

Vendredi 5 mars

Permanence avocat/architecte conseil
à la mairie, à partir de 14h sur rendez-vous.

Mercredi 17 mars

Conseil municipal
à la Salle Polyvalente à 20h (public limité).

Mercredi 24 mars

Réunion d'information Voisins Bienveillants
à la mairie à 18h30 (en fonction de la situation sanitaire).

Samedi 27 mars

Opération « Vague Propre »
sur le parvis de la mairie, à 9h.

EXTENSION DU DISPOSITIF « VOISINS BIENVEILLANTS »

Animé par la gendarmerie et une mairie, le dispositif Participation Citoyenne vise à prévenir la délinquance et les incivilités par la mobilisation d'habitants volontaires, qui peuvent devenir des relais entre la gendarmerie et leur quartier, sans bien sûr exercer de prérogative de puissance publique.

Sur La Buisse, ce dispositif a été initié en 2019 sur quelques quartiers sous le nom de « Voisins Bienveillants ». La municipalité souhaite l'élargir à l'ensemble de la commune.

Vous souhaitez en savoir plus, vous seriez intéressé pour devenir citoyen référent, nous vous invitons à participer à une réunion d'information le mercredi 24 mars à 18h30 en mairie.

OUVERTURE DU PARKING DE L'ÉTANG CARRÉ



Depuis quelques semaines, le parking de l'Étang Carré est ouvert à tous les usagers. Ce parking de 27 places situé chemin de l'Étang Carré, en bordure de la départementale RD 1075, permet d'accéder facilement et rapidement à la Maison de Santé et la pharmacie, ainsi qu'à la résidence La Martégale et au foyer de l'Afiph.

TERRAINS DE PADEL : ENFIN LE DÉMARRAGE DES TRAVAUX



Lundi 15 février, c'est sous un soleil printanier qu'a été officiellement lancé le chantier de réalisation des terrains de padel. Étaient réunis autour du maire Dominique Dessez, du président du Tennis Club La Buisse Patrice Pérea et de plusieurs élus et agents municipaux, des représentants de la Fédération Française de Tennis et du comité départemental, ainsi que les différents acteurs de la réalisation de ce projet : maîtrise d'œuvre, terrassement, création des terrains.

L'occasion de revenir sur la genèse de ce projet, à l'étude depuis plus de trois ans. La construction des

terrains, actée par délibération du conseil municipal en juin dernier, aurait dû débuter durant l'été 2020 pour une inauguration en octobre. Mais l'abandon du projet par la société en charge de la réalisation des terrains et les aléas climatiques ont fait prendre plusieurs mois de retard au chantier.

Le plaisir était d'autant plus grand ce lundi de pouvoir annoncer officiellement le démarrage des travaux. Si la météo est favorable, les terrains pourront accueillir les premiers joueurs dès le mois de mai 2021.

Quelques mots sur le financement

La création de ces deux terrains de padel représente un investissement de 205 000 € hors-tax, pris en charge à 70% par la commune. Le Tennis Club La Buisse participe quant à lui à hauteur de 25 000 €, et reversera à la commune l'aide financière de 7 500 € versée par la Fédération Française de Tennis. Le projet bénéficie également d'une subvention de la Région Auvergne Rhône Alpes, d'un montant de 29 250 €.



Revivez l'événement en vidéo sur la chaîne YouTube Ville de La Buisse Officielle

ZOOM SUR LA NOUVELLE PRIME AIR BOIS

Se chauffer au bois c'est bien, mais pas n'importe comment ! Pour vous encourager à remplacer votre appareil de chauffage bois, le Pays Voironnais vous propose une aide dont le montant a été bonifié en 2021 !

Économique, un bilan carbone neutre et source d'énergie renouvelable : se chauffer au bois c'est idéal, mais pas n'importe comment ! Utilisé dans de mauvaises conditions (appareil ancien, mal entretenu, bois pas suffisamment sec) le chauffage au bois est l'un des principaux responsables de la pollution de l'air extérieur.

C'est décidé, JE CHANGE ma cheminée ou mon poêle !

de pollution → de confort
de performance
de valeur à mon logement

600 à 1000 € d'aide !

PRIME AIR BOIS
*Remplacement de votre ancien chauffage bois par un appareil performant (bûches ou granulés)

+ D'INFOS : 04 76 23 53 50
www.paysvoironnais.com/services/logement

En effet, le chauffage au bois individuel non performant représente près de la moitié des émissions annuelles de particules fines, cette proportion pouvant atteindre 75% en période de grand froid.

Afin de vous encourager à améliorer la qualité de l'air de votre territoire mais également votre confort intérieur et à valoriser votre bien immobilier, le Pays Voironnais propose une aide financière pour remplacer votre ancien appareil de chauffage au bois (cheminée, insert, poêle, etc..) par un appareil neuf.

Depuis le 1er janvier 2021 le montant de cette aide a été augmenté. Il varie désormais de 600 euros (pour tous) à 1000 € (selon vos revenus) et ce quel que soit l'appareil éligible remplacé.

Cette aide est financée par le Pays Voironnais, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'ADEME.

Pour bénéficier de l'aide : vous devez impérativement faire la demande avant le démarrage des travaux. Vous pouvez télécharger le dossier de demande sur www.paysvoironnais.com, rubrique Aides économies d'énergie.

UN LOCAL POUR LES JEUNES, PAR LES JEUNES

Ils le veulent, et ils le font ! C'était une demande récurrente de la part des jeunes de la MJC : disposer d'un local qui leur soit dédié, pour pouvoir se retrouver, organiser des activités... Ce sera bientôt une réalité. La municipalité a en effet décidé de mettre à leur disposition les locaux des anciens vestiaires du foot, inutilisés depuis plusieurs années. Des locaux temporaires, de quoi patienter encore quelques années que le nouvel équipement socio-culturel, futur siège de la MJC, sorte de terre.

Des travaux de réhabilitation sont nécessaires afin de mettre en conformité cet espace de 53 mètres carrés qui pourra ainsi accueillir les jeunes en toute sécurité. Les travaux, confiés aux services techniques de la commune, ont démarré à la mi-février. Les jeunes Buissards, déjà très impliqués dans l'aménagement de leur futur local, participent également à sa remise en état. Gâchage du béton, pose de plaques de plâtre, autant de gestes nouveaux appris sous la houlette de nos agents ravis de pouvoir compter sur l'aide d'une équipe aussi motivée.



Jeunes, élus, agents et direction de la MJC étaient réunis le mardi 16 février pour une visite du chantier.

ACCUEIL DE LOISIRS 3/11 ANS

En mars, émotions et petites attentions seront au programme...

- Création d'une fresque sur les émotions et création de moulins à vent
- Des attentions pour la fête des grands-mères, pour les copains, et des jeux...

RETOUR EN IMAGES SUR LES MERCREDIS ET LES VACANCES DE FÉVRIER



Tournoi de jeux de société

Atelier Playmaïs



Atelier crêpes



Construction de cabanes



ACCUEIL JEUNES ADOS & PRÉADOS POUR 2021

Commencement des travaux de la future salle des ados

Au mois de janvier, les jeunes ont pu avoir un aperçu sur plan des modifications apportées par les services techniques. Ils ont pu visiter le local et on pu se projeter dans l'aménagement de leur future salle. Pendant les vacances de février les travaux ont commencé. Pleins d'idées dans la tête des jeunes et pourquoi pas une fresque sur l'ensemble du mur est ?



Walid, en service civique. Sa mission principale : «le développement du sport à l'accueil de loisirs ».

« Cet été nous partons en séjour ! »

Les destinations et animations clefs pour les séjours de cet été ont été choisies en prévoyant un « Plan B »... Dans les prochaines semaines, les jeunes élaboreront les différents budgets ainsi que les menus.

Les nouvelles têtes de la MJC !

Depuis début février, Walid et Gaël ont rejoint l'équipe de la MJC.



Gaël, remplaçant d'Alexia, animatrice jeunesse (bientôt en congé maternité...)

Programmes détaillés des mercredis, des vendredis et des vacances scolaires sur notre site : www.mjc-labuisse.fr Pour nous contacter : 04.76.06.10.40 ou mjc-labuisse@orange.fr